



MEDDE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MLETR
MINISTÈRE DU LOGEMENT
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ



Paris, le 2 octobre 2014

Déclaration **FORCE OUVRIÈRE** au **Comité technique ministériel du 2 octobre 2014**

Madame la Ministre de l'Écologie,
Madame la Ministre du Logement,
Monsieur le Secrétaire d'État aux Transports,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et messieurs les représentants de
l'administration,
Chers camarades,

Point de passage obligé devant cette instance : la
présentation, pour information, du [projet de loi
de finances 2015](#).

Exercice d'ordre d'autant plus strictement formel
qu'il consiste à présenter aux représentants des
personnels le dossier déjà présenté hier midi à la
presse (au contraire du ministère de l'agriculture
où M. Stéphane Le Foll en réservait la primeur hier
matin aux représentants de ses personnels...).

Ce n'est donc pas ici que nous découvrons ce que
ce dossier de com' ne met pas forcément en
lumière.

En effet, cette présentation ne met pas en évi-
dence ce qui caractérise le plus ce PLF 2015, à
savoir qu'il amplifie d'abord et avant tout la
réduction drastique des dépenses publiques.

Il porte en germe une aggravation de la situation
macroéconomique avec des effets délétères en
cascade : casse du service public, suppressions
d'emplois - publics et privés -, impact sur le
pouvoir d'achat à travers le gel des minimas
sociaux ainsi que de la valeur du point d'indice,
effondrement de la commande publique, dégra-
dation accélérée des finances publiques locales...

En clair, les conséquences macroéconomiques
(dans de nombreux départements ruraux par
exemple, près de 70% des emplois privés sont
liés à la commande publique) vont indubitable-
ment suivre la même pente et dans des propor-
tions accrues, le tout rappelons-le pour financer les
exonérations massives accordées aux employeurs...

L'an passé, pour la première fois dans notre
histoire récente, les effectifs de fonctionnaires ont
globalement diminué dans les services de l'État.

Et plus encore dans les ministères non prioritaires
que sont les vôtres.

Et c'est maintenant la voie de la privatisation qui
s'ouvre en grand après le transfert de sections de
routes dites « orphelines », puis cette année de
l'éducation routière, de l'ATESAT et de l'ADS.

Le projet de supprimer maintenant des missions de
conduite d'opération et de gestion de patrimoine
portées budgétairement par le MLETR... priverait
ainsi le MEDDE d'un levier incontournable de mise
en œuvre d'une politique de transition énergétique
sur les bâtiments de l'État et de sa promotion
auprès des autres acteurs !

Et quand ce n'est pas par des portes grandes
ouvertes, c'est par des « chausse-trappes » inat-
tendues, à l'instar des velléités des ministères à
transférer sur le budget de certains de leurs
établissements publics le financement de l'action
sociale de leurs agents qui s'y trouvent affectés.

**Le libéralisme n'a donc, pas plus avec ce
gouvernement qu'avec les précédents, trouvé
ses limites !**

Nous sommes donc aujourd'hui devant un exercice
de communication qui ne saurait masquer une
réalité bien éloignée de la rhétorique de circons-
tance.

Il en va de même du dialogue social au niveau de
la Fonction publique et de la Conférence sociale
où l'administration tourne en rond au point qu'on
en arrive à une ... « circonférence sociale » !

Force Ouvrière n'est pas tombé dans cet autre
panneau de la tentative du gouvernement qui
vise, au fond, à associer les organisations syndi-
cales à la mise en œuvre, dans les services, de sa
politique d'austérité.

Tout comme Force Ouvrière s'était refusé à cautionner le « pacte de responsabilité » même si ici, de ce côté de la table, d'aucuns se refusent à le condamner - après, il est vrai, l'avoir soutenu.

Et cette question du dialogue social ne va pas mieux au sein du ministère puisqu'il est tout simplement en panne depuis que nous vous avons interpellé, Mmes. les ministres, le 30 avril dernier au travers d'un courrier.

Le délitement du dialogue social au sein de ce ministère ne relève donc que du pourrissement de cette question par votre administration.

Dernier sujet : la démocratie sociale.

C'est désormais à de véritables oukases que nous sommes maintenant confrontés dans le cadre de la préparation des élections du 4 décembre prochain.

C'est en effet unilatéralement que vos services ont décidé d'un calendrier électoral incongru, de modalités intenables en matière d'envoi du matériel de vote et de notes de dernière minute qui compromettent la sécurité de l'exercice.

Là encore l'intervention de l'ensemble des organisations syndicales représentatives au ministère n'a pas reçu le moindre début de la réponse urgente qu'elle appelait.

Et nous ne sommes plus qu'à quelques jours de dépôt des listes électorales.

Ce n'est pourtant pas faute, au moins pour notre organisation syndicale, d'avoir mis en garde l'administration le plus en amont possible et très régulièrement.

A ne pas nous avoir entendu, déjà, dans le cadre de la préparation du précédent scrutin, nous avons dû poursuivre les discussions ... devant les juges !

Et nous avons obtenu la condamnation de votre prédécesseur par un arrêt du Conseil d'État du 11 février 2013.

Cela ne l'a pas amené à entendre mieux nos propositions dans le cadre de la préparation des élections de cette année puisque, concernant les responsables de zone de gouvernance, malgré là encore nos interventions multiples, elle persiste à laisser les responsables des bureaux de vote bafouer les obligations rappelées pourtant encore par Mme la ministre de la Fonction publique en matière de consultation des organisations syndicales aux bons niveaux.

Le 3 septembre dernier pourtant, sur cette question de périmètre électoral, une autre juridiction - en l'occurrence le tribunal administratif de Poitiers - annulait une décision que nous contestions, en l'occurrence l'arrêté pris dans ce cadre par le DREAL de la Région Poitou-Charentes.

Ce n'est pourtant pas dans le cadre judiciaire que, pour notre part, nous aspirons à poursuivre les discussions.

Aussi nous vous exhortons à d'abord faire enfin fonctionner les instances dans les conditions prévues par ailleurs par les textes plutôt que d'envisager de les contourner via des « instances de troisième type ».

Voire de fuir les discussions, notamment en ne répondant pas à nos demandes.

Qu'il s'agisse de nos courriers, de nos courriels ou de nos demandes d'audience.

A cet égard, et là je m'adresse à Mme la Ministre de l'Écologie.

Vous avez été nommée il y a aujourd'hui six mois jour pour jour.

Ce n'est qu'aujourd'hui et dans ce cadre que nous vous rencontrons pour la première fois.

De mémoire là encore - nous en parlions avec nos camarades des autres organisations ici présentes - nous ne nous souvenons pas qu'aucun ministre n'ait ainsi témoigné à l'égard des personnels et de leurs représentants, ce qu'ils considèrent comme du mépris.

Nous disons régulièrement que l'austérité est économiquement, socialement et démocratiquement suicidaire.

Aujourd'hui, ici et sur ces trois sujets que sont :

- **le projet de loi de finances 2015,**
- **le dialogue social au ministère,**
- **l'organisation des élections du 4 décembre prochain,**

nous ne saurions mieux résumer cette même alerte sur les risques non pas seulement juridiques, mais aussi sur les dangers :

- **économiques,**
- **sociaux,**
- **démocratiques,**
- **qu'ils portent également en germes dans vos ministères.**